

L'INCINÉRATION ET LA FRANC-MAÇONNERIE

Publié le 10 avril 2023 | par laurentcatho | Un commentaire



La détestable coutume de brûler des cadavres humains comme rite funéraire ordinaire se répand dans notre pays qui se déchristianise de plus en plus. Elle est constamment encouragée par une propagande inspirée, coordonnée et financée par la franc-maçonnerie. ***[Ajout de L. Glauzy. Dans les cahiers de la RISS, dans les années 1910, Mgr Jouin expose que le premier cas d'incinération se produit en Italie des satanistes de Garibaldi dans les années 1880 et que cette pratique est soutenue par la franc-maçonnerie. Quoi de plus normal pour des loges qui sont des courroies de transmission du pédo-satanisme.]***

Déjà au siècle dernier, Mgr Chollet citait un bulletin franc-maçon qui disait : » Les francs-maçons doivent utiliser tous les moyens à leur disposition, Les francs-maçons doivent utiliser tous les moyens disponibles pour répandre la pratique de la crémation. L'Eglise, en interdisant de brûler les corps, affirme ses droits sur les vivants et sur les morts, sur les consciences et sur les corps, et cherche à maintenir dans le peuple les vieilles croyances aujourd'hui dissipées par la lumière de la science sur les âmes spirituelles et la vie chrétienne. »

La secte franc-maçonne ne cache pas ses intentions anti-chrétiennes lorsqu'elle promeut le retour au rite païen de la crémation à partir de la pratique bimillénaire de l'Église, car il est incontestable que l'Église a adopté l'enterrement dès le début comme seule manière de disposer des restes des morts. Par sa foi même, elle a répandu la pratique de l'inhumation ! Par sa Foi, elle a interdit la coutume païenne de la crémation ! Il s'agit sans aucun doute d'une loi formelle transmise par l'Église primitive, c'est-à-dire d'un précepte apostolique, d'une règle donnée par les Apôtres à l'Église dès son origine. »

Étudions l'attitude de notre Sainte Mère l'Église, afin que notre réfutation soit fondée sur la doctrine. La mort, aux yeux du chrétien, est marquée d'un double caractère : un caractère d'anéantissement et un caractère de grandeur.

La mort est le châtiment du péché. Avec la mort s'effondre toute vanité humaine. Memento homo quia pulvis es et in pulverum reverteris : « Souviens-toi, homme, que tu es poussière et que tu retourneras à la poussière », prononce le prêtre lors de l'imposition des cendres. Mais la mort n'entraîne pas une destruction absolue. La mort ne tue pas instantanément l'âme spirituelle en fonction de ses mérites et de ses défauts, et même le cadavre est promis à la résurrection au dernier jour.

La crémation exprime certes l'anéantissement, mais elle l'exagère et le fausse parce qu'elle exclut de son symbolisme tout retour à la vie, tandis que l'inhumation signifie à la fois la catastrophe et l'espoir mystérieux. Dans le cimetière, le fidèle chrétien dort, se repose de ses travaux en attendant le réveil : Vos qui dormierunt, requiescant a laboribus, « car si l'homme a été semé dans la corruption, il ressuscitera dans l'incorruptibilité » (1 Corinthiens : 15, 32).

L'enterrement symbolise également l'union mystique du chrétien avec le Christ qui a goûté à la mort. Il est juste que nous partagions son tombeau. Enterrés avec lui, nous ressusciterons à notre tour. À l'ombre de la croix, le défunt attend l'aube du jour du Seigneur.

L'inhumation témoigne aussi du respect qu'inspirent les restes humains, non seulement pour ce qu'ils deviendront, mais pour ce qu'ils ont été. Ces restes ont été unis à un être aimé. À travers ce corps, à travers ces traits, une âme a brillé. Ce cadavre a été vivifié par une âme que la grâce a fait participer à la nature divine. C'est sur les pierres tombales que nous prions, et non sur les urnes, les récipients ou les numéros de case d'un « columbarium » froid et macabre.

Ainsi, la pratique apostolique, l'inclination de nos cœurs et les règles de l'Église sont expliquées et justifiées. Nous devons connaître les règles de l'Église en la matière et en instruire les autres :

Canon 1203, 1 : « Les corps des fidèles défunts doivent être ensevelis ; leur incinération est condamnée.

Canon 1203, 2 : « Si quelqu'un a demandé que son corps soit incinéré, il est illicite d'exécuter sa volonté. Si elle est incluse dans un contrat, un testament ou toute autre déclaration formelle, elle doit être tenue pour non écrite ».

Quel châtiment s'abattra sur celui qui désire la crémation, qui s'en rend volontairement coupable ? Il devient un pécheur public et se verra refuser des funérailles et une sépulture catholiques (selon le canon 1240), et les messes dites pour le repos de son âme ne pourront pas être dites publiquement.

Chers fidèles, le mois de novembre nous appelle à méditer sur la mort, un événement à la fois incertain et certain : incertain quant au moment, certain quant à son arrivée ; à méditer sur notre néant et sur notre grandeur ; sur notre dignité et sur nos responsabilités au jour du jugement.

[Note de L. Glauzy. Il est ajouter que l'incinération s'oppose à l'imputréfaction des corps des saints restant intact plusieurs siciles après leur mort. Et ce phénomène n'est pas « rare » chez les personnes très pratiquantes comme cela est constaté lors de la réduction de tombe. Bien sûr, tout est fait pour que ce miracle ne soit pas répandu.]

Trad. de l'anglais. Titre original : Burial or Cremation de Frère Philippe Nansenet



INFORMATIONS : laurentglauzy1@gmail.com

LES LIVRES DE PRO FIDE CATHOLICA ET DE LAURENT GLAUZY

https://profidecatholica.com/librairie-2/librairie/

https://profidecatholica.com/librairie-2/

MERCI POUR VOTRE SOUTIEN

https://profidecatholica.com/faire-un-don/

Partager :

Plus

J'aime ça :

Franc-maçon

UN COMMENTAIRE

Poilagratter 11 avril 2023 11 11 21 04214

Il faut 3 jours pour que l'âme ait le temps de quitter le corps en transmettant des infos/énergies personnelles aux descendants.

★ Chargement...

Répondre

LAISSER UN COMMENTAIRE

Écrire un commentaire...

Ajouter votre nom

Commentaire

ARTICLES RÉCENTS

- Le Décalogue de Satan : un livre à lire absolument
- Destockage des livres de Laurent Glauzy (- 75%) – Un avant-goût de Noël
- Le Dr Jones affirme que les gens meurent de la chimiothérapie et non du cancer.
- Ségolène Royal n'a pas dit son dernier mot : le retour pour la présidentielle ?
- 5 novembre 1988… Mort dans un « accident » de Jean-Pierre Stirbois. L'homme qui s'était trompé d' »amis »

ARTICLES RÉCENTS

- Le Décalogue de Satan : un livre à lire absolument 8 novembre 2026
- Destockage des livres de Laurent Glauzy (- 75%) – Un avant-goût de Noël 8 novembre 2026
- Le Dr Jones affirme que les gens meurent de la chimiothérapie et non du cancer. 7 novembre 2026
- Ségolène Royal n'a pas dit son dernier mot : le retour pour la présidentielle ? 7 novembre 2026
- 5 novembre 1988… Mort dans un « accident » de Jean-Pierre Stirbois. L'homme qui s'était trompé d' »amis » 5 novembre 2026

AVRIL 2023

L	M	M	J	V	S	D
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

« Mar Mai »

ARCHIVES

Sélectionner un mois

NUAGE DE CATÉGORIES

#Coronagates Catholicisme Catholique Combat entre Dieu et Satan Complot Complot contre l'Humanité Complot mondial Complot Mondial contre la Santé Coronavirus COVID-19 Donald Trump Etats-unis Franc-maçonnerie France Gilets jaunes Laurent Glauzy Non classé Pédocriminalité pédocriminalité institutionnelle Pédophilie pédo satanisme QAnon République maçonnique République usurpatrice Réseau pédocriminel Réseaux pédophiles Sciences Tradition Vaccination Vaccins

Recherche...

ABONNEZ-VOUS À CE BLOG PAR E-MAIL.

Saisissez votre adresse e-mail pour vous abonner à ce blog et recevoir une notification de chaque nouvel article par e-mail.

Adresse e-mail

Abonnez-vous

Rejoignez les 1 968 autres abonnés

ARTICLES RÉCENTS

- Le Décalogue de Satan : un livre à lire absolument
- Destockage des livres de Laurent Glauzy (- 75%) – Un avant-goût de Noël
- Le Dr Jones affirme que les gens meurent de la chimiothérapie et non du cancer.
- Ségolène Royal n'a pas dit son dernier mot : le retour pour la présidentielle ?
- 5 novembre 1988… Mort dans un « accident » de Jean-Pierre Stirbois. L'homme qui s'était trompé d' »amis »